

Saint-Julien vous parle

Info-conseil

Lors de la séance ordinaire du conseil tenue le 3 février 2025, il fut question des sujets suivants:

Annonce de la démission de M. Jacques Laprise

Le conseil a accepté la démission de M. Jacques Laprise lors de la séance extraordinaire du 23 janvier 2025 dernier et que cette résolution se veut comme étant une annonce officielle aux citoyens.

Annonce de la nomination de M. Francis Lehoux, maire

Les conseillers ont procédé à un vote pour élire un maire entre eux. Le résultat du vote secret; M. Francis Lehoux a été élu au poste de maire à compter du 23 janvier 2025 jusqu'au prochaines élections en octobre 2025. Cette résolution se veut comme étant une annonce officielle aux citoyens.

Annonce de la nomination de M. René St-Louis comme substitut à la MRC des Appalaches

M. René St-Louis a été nommé à titre de substitut pour siéger au conseil des maires de la Municipalité Régionale de Compté (MRC) des Appalaches pendant l'absence du maire ou son incapacité d'agir et ce jusqu'à son remplacement par une nouvelle résolution.

Programmation de la TECQ 2024-2028

Il est résolu que :

La Municipalité de St-Julien s'engage à respecter les modalités du guide qui s'applique à elle;



La Municipalité de St-Julien s'engage à être la seule responsable et à dégager le gouvernement du Canada et le gouvernement du Québec de même que leurs ministres, hauts fonctionnaires, employés et mandataires de toute responsabilité quant aux réclamations, aux exigences, aux pertes, aux dommages et aux coûts de toutes sortes ayant comme fondement une blessure infligée à une personne, le décès de celle-ci, des dommages causés à des biens ou la perte de biens attribuable à un acte délibéré ou négligent découlant directement ou indirectement des investissements réalisés au moyen de l'aide financière obtenue dans le cadre du programme de la TECQ 2024-2028;

La Municipalité de St-Julien approuve le contenu et autorise l'envoi au ministère des Affaires municipales et de l'Habitation de la programmation de travaux ci-jointe et de tous les autres documents exigés par le Ministère en vue de recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre de la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation;

Saint-Julien vous parle

Info-conseil

Suite de la séance:

La Municipalité s'engage à déposer annuellement une mise à jour de sa programmation de travaux durant la période du 1er octobre au 15 février inclusivement;

La Municipalité s'engage à réaliser les investissements autonomes qui lui sont imposés pour l'ensemble des cinq années du programme;

La Municipalité s'engage à informer le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation de toute modification qui sera apportée à la programmation de travaux approuvée par la présente résolution.

ET RÉSOLU que la directrice générale greffière-trésorière, Marie Lussier est mandaté à présenter une programmation de travaux au Ministère des Affaires Municipales pour les années 2024-2028.

Adoption du règlement # 402-Amendement- Taux de taxation 2025-éliminer frais de récupération

Le règlement #402 est adopté et peut être consulté au bureau municipal.

Annonce des nouveaux frais de location du Carrefour Wolfestown pour l'année 2025.

Le conseil municipal révisé et adopte les tarifs de location du Carrefour Wolfestown comme suit :

75.00\$ par personne par jour pour les non-résidents

Et

Pour les résidents :

100\$ par nuit (pour un maximum de 6 personnes)

Et 500\$ pour une location de 7 jours consécutifs.

Prochaine séance du conseil :

3 mars 2025



Emploi et
Développement social Canada

Employment and
Social Development Canada

Bonjour,

Les aînés canadiens ont une multitude de renseignements à connaître, et il peut parfois être difficile de s'y retrouver. C'est pourquoi [l'infolettre de la ministre des Aînés](#) est un outil très utile.

Cette infolettre destinée aux personnes âgées, qui est facile à parcourir, contient des mises à jour mensuelles sur des sujets importants comme les prochains webinaires sur les impôts pour les aînés, la prévention de la fraude et bien plus encore.

Elle comprend aussi en exclusivité un message personnalisé de la ministre!

Vous voulez connaître un autre avantage qu'offre l'abonnement? Ces mises à jour sont envoyées directement à votre boîte de courriel, alors vous pouvez y avoir accès à partir de votre ordinateur ou de votre appareil mobile, ce qui vous permet de demeurer informé en tout lieu.

Que vous soyez un aîné canadien ou que vous travailliez auprès des aînés canadiens, cette infolettre contient de nombreux renseignements utiles pour vous. [L'édition de janvier](#) vient d'être publiée, et elle renferme des renseignements essentiels pour l'année à venir, alors assurez-vous de la lire!

Vous pouvez vous inscrire pour recevoir ces mises à jour dans votre boîte de courriel en remplissant le [formulaire d'inscription](#). N'hésitez pas à envoyer ce message à vos amis, vos proches et vos collègues qui pourraient trouver l'infolettre intéressante afin qu'ils puissent s'inscrire à leur tour.

Saint-Julien vous parle

Subventions et informations diverses

Subventions et incitatifs offerts par la Municipalité de Saint-Julien

La Municipalité de Saint-Julien accorde une aide financière pour l'achat de couches lavables ainsi que pour les surprimes pour les enfants de la municipalité inscrits à des activités sportives ou culturelles.

De plus, la Municipalité de Saint-Julien possède un programme d'incitatifs à l'entrepreneuriat. Pour plus de détail, consultez le lien <https://www.st-julien.ca/pages/incitatifs>.

Vers un système de consigne moderne et écoresponsable pour le Québec

Phase 2 - 1er mars 2025

La consigne est élargie à TOUS les contenants de boisson prête-à-boire de plastique de 100 ml à 2 l. Cela inclut les bouteilles d'eau, d'eau pétillante, de jus, mais aussi toute autre boisson comme l'eau aromatisée, les spiritueux, etc.

Pour plus de détails, rendez-vous sur: <https://consignaction.ca/carte-des-lieux-de-retour/>

Nous vous invitons à vérifier auprès de votre détaillant avant de vous déplacer avec vos contenants ou vos sacs.



AVIS À TOUS

Il est primordial de déposer vos bacs de poubelles et de recyclages en bordure de votre cours et non sur la voie publique, il est également de la responsabilité de chaque citoyens de récupérer son bac de poubelle/recyclage après la cueillette. Merci de votre collaboration !



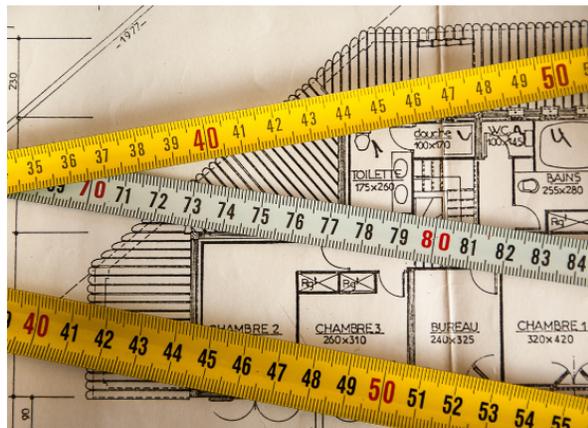
Saint-Julien vous parle

Coordonnées

DEMANDE DE PERMIS :

Pour obtenir un permis de construction, rénovation, lotissement, etc., contacter Perrine Jézéquel, la nouvelle inspectrice municipale de Saint-Julien.

Téléphone : 418 332-2757, poste 227
 Courriel : inspection@mrcdesappalaches.ca
 Heures d'ouvertures :
 8 h à 12 h et 13 h à 16 h du lundi au vendredi



Bureau municipal

787, chemin de Saint-Julien
 Saint-Julien, QC, G0N 1B0

Téléphone : 418-423-4295
 Courriel : municipalite@st-julien.ca

Inspecteur comportement canin :
 Isabelle Faure (418-281-1327)

Inspecteur en voirie :
 Éric Faucher (418-332-5686)

Responsable de la bibliothèque :
 Michel Tremblay (418-423-4295, poste 3)

Horaire du bureau municipal

Lundi	7h30 à 12h	13h à 16h
Mardi	7h30 à 12h	13h à 16h
Mercredi	7h30 à 12h	13h à 16h
Jeudi	7h30 à 12h	13h à 16h
Vendredi	Fermé	Fermé